Mis en ligne le : 29 JUIN 2023

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Madame la déléguée,
Monsieur le délégué,

Entrechaux, le

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au comité syndical prévu initialement le jeudi 29 juin 2023, une nouvelle réunion du **Comité Syndical** est organisée dans la **salle du conseil (mairie), à Entrechaux** le :

Jeudi 06 juillet 2023 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Validation du compte rendu du Comité Syndical du 04 mai 2023

Délibérations

3. Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024
4. Durée des amortissements suite à la mise en place de la nomenclature M57
5. Règlement budgétaire et financier
6. Conventions de mise à dispositions de données AZIP
7. Convention CEN-PACA / Programme Eco-TIG
8. PV de mise à disposition des ouvrages de protection contre les inondations de Sorgues et Vaison-la-Romaine

Questions diverses

9. Système d'Avertissement Local : stations limnimétriques et superviseur
10. Assurance de la collectivité
11. Information sur la nécessité de réaliser des travaux en urgence

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU

SYNDICAT MIXTE OUVEZE PROVENCALE ENTRECHAUX 84340